

Droit commercial sur les parts social de société

Par **Phil**, le **28/06/2019** à **22:29**

J ai des parts dans une société et mon associé veut augmenter le capital social de la société. Je n ai pas touché de dividendes depuis 4 ans ai je le droit de refuser et quel intérêt pour moi d accepter cette proposition. Le capital est de 7000 et veut le porter à 10000 euro. Pouvez vous me dire les avantages et les inconvénients de ce procédé. Merci pour la réponse.

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/06/2019** à **08:02**

Bonjour

Nous ne sommes pas un forum de conseil juridique mais un simple forum étudiant. Il est mieux de poser votre question sur un forum spécialisé en droit des sociétés.

De plus, ils manquent des informations importantes comme le poids de chacun dans la capital social ou encore quels fonds seront utilisés par cette augmentation du capital (réserves, apport supplémentaire ?)